

Revue de presse 2021

Sélection de quelques articles ayant mis à l'honneur Cordouan ou notre association dans cette année exceptionnelle...

LE VERDON-SUR-MER

Les écoliers se mobilisent pour l'inscription de Cordouan au patrimoine mondial



Une banderole a été réalisée par les écoliers et installée à l'entrée du village. M.C.

Le dossier de validation de l'inscription du phare de Cordouan au patrimoine mondial de l'Unesco, déposé officiellement en 2016, validé par le président de la République Emmanuel Macron pour représenter la France, affronte aujourd'hui les vicissitudes inédites du Covid-19.

Les experts internationaux de l'Icomos (conseil international des monuments et sites) devraient se prononcer en juin ou juillet 2021 afin de confirmer sa valeur universelle exceptionnelle. L'engouement autour de cette candidature ne doit donc pas faiblir.

Les services techniques de la mairie du Verdon ont posé une banderole réalisée par les écoliers du village en soutien à la

candidature Unesco. Celle-ci est visible au rond-point, à l'entrée du village. Elle est constituée d'un patchwork de dessins d'enfants formant le message « Cordouan patrimoine mondial ».

Une œuvre collective

« Par la réalisation de cette banderole, l'idée était de montrer le soutien de l'école, des écoliers (et de leurs parents) et finalement, par son lieu d'exposition, des habitants du village », décrit le professeur des écoles, Vincent Jarnage, maître d'œuvre du projet.

Chaque enfant de l'école (de la maternelle au CM2) s'est vu remettre une silhouette du phare à décorer. Les dessins ont ensuite été collectés, scan-

nés puis assemblés par l'imprimerie Médulienne avant d'être installés en leur actuel lieu d'exposition central et symbolique.

Plusieurs autres actions en faveur de la candidature sont prévues : rencontre avec Jean-Marie Calbet (président du phare) en classe de CM, exposés sur la candidature Unesco, participation à la campagne Smiddest sur les réseaux sociaux pour le lancement de la nouvelle marque « Cordouan ».

Sont encore envisagés une sortie sur le plateau rocheux pour en découvrir la biodiversité (fin d'année), la réalisation de stickers avec des slogans d'enfants en faveur de la préservation de la mer...

Maguy Caporal

Un panneau de Marmande retrouvé au phare de Cordouan

INSOLITE Le phare de Cordouan est situé tout au bout de l'estuaire de la Gironde, il est le dernier phare habité de France. Les deux gardiens qui s'y



PHARE CORDOUAN

relaient guident les marins dans cette partie de l'océan Atlantique face à Royan et au Verdon. Lundi dernier, ils ont fait une découverte insolite sur le plateau de Cordouan, à 7 kilomètres en mer, qu'ils ont posté sur leur page Facebook qu'ils alimentent régulièrement de belles photos de ce petit bout du monde, classé Monument historique depuis 1862. Ils ont retrouvé un panneau de stationnement interdit de la ville de Marmande, dans le Lot-et-Garonne, à 200 km de Cordouan. Il est probable que le panneau, répondant à l'appel du large, ait été emporté par le courant en février lors de la crue record de la Garonne, la plus importante depuis quarante ans dans le Val de Garonne. Selon des internautes, le panneau de signalisation proviendrait du parking de la Fihole qui se trouve le long de la Garonne, et qui effectivement, lors des inondations avait été complètement noyé.

LE VERDON-SUR-MER

Retour sur un classement loin d'être acquis



GUILLAUME BONNAUD

Il aura fallu quatre décennies, et plusieurs figures associatives et politiques, pour obtenir la consécration : l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité. **Page 11**

Cordouan, l'attraction « phare » du Médoc, a rouvert ses portes



Après plus d'un mois de fermeture, les gardiens du phare ont repris leur activité d'accueil des visiteurs.



Les visiteurs peuvent de nouveau arpenter les bancs de sable et le plateau rocheux autour du phare de Cordouan.

PHOTOS QUENTIN SALINIER

✓ Arthur ZAMOSIK

Grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires, entré en vigueur mercredi 19 mai, le phare de Cordouan est de nouveau accessible au public, après 54 jours de fermeture. Les visiteurs pourront profiter de l'expérience complète de l'exploration du phare, puisque la grande campagne de travaux lancée en 2019 s'est achevée plus tôt ce mois-ci, avec la fin de la restauration de la chapelle, du vestibule et de la cave. La réouverture était attendue mais ne se fera pas sans son lot de contraintes, dues aux mesures sanitaires strictes. Sur place, port du

masque, distanciation sociale et gestes barrières restent en vigueur. Quant à l'accès au phare, les compagnies des vedettes La Bohème, depuis le Verdon-sur-mer, et des croisières La Sirène, depuis le port de Royan, ont repris leur rôle de transport des visiteurs. Mais les mesures sanitaires s'appliquent également en mer, puisque les bateaux ne peuvent accueillir que 50 % de leur capacité maximale, soit environ 45 passagers par navire au départ du Verdon. Les horaires de visite, déjà à la merci des marées et conditions météorologiques, sont aussi limités par le couvre-feu, toujours en place. Les deux binômes de gardiens qui

se chargent tour à tour de surveiller le phare remettent enfin leur deuxième casquette, celle de guide de visite. Une tâche qui ne consistait auparavant qu'à proposer un accueil des visiteurs ainsi qu'à effectuer à leur attention une courte présentation du phare, avant de les laisser explorer ce monument et ses alentours en autonomie. Mais pour cette réouverture, le

SMIDDEST (Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde), qui gère l'entretien et l'activité touristique du phare de Cordouan, a mis en place un format de visite inédit : une heure de découverte du phare et de son plateau rocheux en petit groupe de 15 personnes, accompagnées par un gardien pour toute la durée de la visite. Après une saison

2020 durement touchée par la crise sanitaire (36,5 % de visiteurs en moins qu'en 2019), le SMIDDEST espère que cette nouvelle proposition de visite, plus approfondie et plus intimiste, donnera aux locaux l'envie de découvrir ou redécouvrir ce joyau architectural médocain! ■

1. Première date disponible : samedi 29 mai.

- Journal du Médoc, 21 mai 2021 -

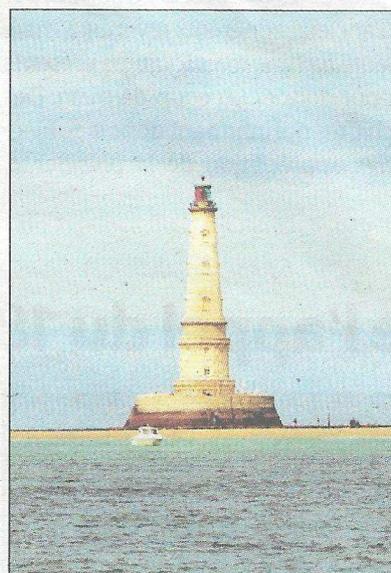
PATRIMOINE MONDIAL.

Cordouan à l'UNESCO : verdict fin juillet

Le roi des phares espère son sacre. Après cinq années de démarches de candidature, le phare de Cordouan, situé sur la parcelle cadastrale numéro 1 de la commune du Verdon-sur-mer, va enfin savoir s'il peut être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Le Comité du patrimoine mondial, composé de représentants de 21 états parties, se réunira entre le 16 et le 31 juillet pour sa 44^e session, afin de voter et de décider de l'inscription ou non du phare médocain, le dernier en France à être habité. Une décision qui aurait dû être prise en 2020, mais dont la pandémie de Covid-19 a repoussé l'échéance.

Portée par le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest),

le gestionnaire du site, aux côtés des services de l'État et en partenariat avec les collectivités territoriales, la candidature du phare de Cordouan se fait au titre de « bien culturel ». Pour atteindre cette prestigieuse reconnaissance internationale, la « valeur universelle exceptionnelle » du phare doit être reconnue. Autrement dit, le bien doit avoir une importance culturelle qui dépasse les frontières et sa valeur doit être reconnue comme inestimable pour les générations futures de toute l'humanité. Dans le dossier de candidature, le phare a été considéré comme un « chef-d'œuvre du génie créateur humain », mais aussi comme un exemple éminent d'un type de construction qui illustre des périodes significatives de l'histoire humaine.



Cordouan, phare gardienné et ouvert à la visite.

ARCHIVES JDM

Mathieu CAURRAZE

« La valeur universelle exceptionnelle du site est reconnue »

La présidente du Smiddest, Pascale Got, estime que le phare a des atouts dans la perspective du classement Unesco

Vice-présidente du Conseil départemental de la Gironde, chargée des espaces naturels, l'ex-députée PS Pascale Got préside le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest), qui a porté la candidature du phare de Cordouan auprès de l'Unesco.

C'est ce samedi que l'organisation internationale, réunie en commission du Comité du patrimoine mondial à Puzhou (Chine), doit dire si le phare de Cordouan obtient son classement. Sans préjuger de la décision que prendra l'Unesco, Pascale Got estime que « toutes étapes ont été passées avec succès jusqu'ici, tant au niveau de la procédure nationale, pour que Cordouan soit retenu par la France, qu'en ce qui

concerne le dossier Unesco. Cela s'est plutôt bien déroulé ».

« Elles cherchent la faille »

Trois dossiers sont présentés par la France cette année : le phare de Cordouan, sur lequel la décision doit être rendue ce samedi, la station thermale de Vichy et la Riviera du pays niçois.

« Ce qui n'est plus mis en doute, c'est la valeur universelle exceptionnelle du phare. C'est un élément décisif en vue du classement, ajoute Pascale Got. Cette reconnaissance est le point fort de notre dossier. »

Le dossier de candidature représente des mois de travail intense : « Les instances posent beaucoup de questions, elles cherchent toujours la faille, il faut sans arrêt démontrer la

justesse de la demande. Il y a eu deux types d'examen. Ceux dits "en chambre", c'est-à-dire sur dossier papier, qui sert à présenter l'argumentaire qui démontre le caractère exceptionnel du site. Et ensuite la visite sur le terrain. Là, il y a des sensations, mais aussi beaucoup de questions sur le plan de gestion : "Si l'on vous donne l'inscription, comment allez-vous gérer le phare ensuite, comment ferez-vous attention au classement ?" Cela nous a amenés à travailler en profondeur un plan de gestion qui respecte les valeurs de l'Unesco. »

Ce plan de gestion comprend le phare, le plateau rocheux et une zone tampon de onze communes d'où on peut le voir.

Denis Lherm



Pascale Got, vice-présidente du Département et présidente du Smiddest. THIERRY DAVID / « SUD OUEST »

- Sud-Ouest, 24 juillet 2021 (en haut) - Sud-Ouest, 15 novembre 2021 (en bas) -

Le classement Unesco ravit la population

Les communes du Verdon-sur-Mer et de Soulac-sur-Mer se réjouissent du dynamisme économique engendré depuis le 24 juillet 2021, date du classement du monument

« Tout le monde a accueilli la nouvelle avec joie. » Marie, comme tous les habitants du Verdon-sur-Mer, est comblée par l'inscription du phare de Cordouan au Patrimoine mondial de l'Unesco, le 24 juillet 2021. « Le Roi des Phares », le plus vieux phare d'Europe construit en 1611, veille encore sur les marins qui pénètrent l'estuaire de la Gironde. « C'est un bijou », « c'est magique, phénoménale », « il est majestueux », « un des plus beaux endroits de la région ». Les superlatifs ne manquent pas pour qualifier ce phare historique qui a fait l'objet d'une bataille de longue haleine pour obtenir ce titre.

« Nous sommes fiers d'être la commune du Verdon-sur-Mer », s'exclame Hervé Vaillant, propriétaire du restaurant L'Escalé au port-Bloc. Ce nouveau titre honorifique, tant attendu, permet de braquer les projecteurs sur une commune enclavée et souvent considérée comme « le bout du monde ». « Depuis qu'il est au patrimoine mondial, on cite le Verdon-sur-Mer partout, c'est top niveau, rigole Nathalie, gérante du salon Couz'ine coiffure. Ça va permettre de nous faire connaître. »



Le phare de Cordouan à marée basse. ARCHIVES FABIEN COTTEREAU